

Frank ARNAL
1898 - 1985



Éloge prononcé par Jean PARROT

Membre titulaire de l'Académie nationale de Pharmacie

Séance solennelle du 4 janvier 2006

Le 30 octobre 1898 naissait au foyer du gendarme à pied, Émile ARNAL, de la brigade de gendarmerie du Pont-de-Montvert, commune de Vialas (Lozère), un garçon prénommé Frank. Sa maman, native du hameau voisin de Nogaret, était la fille d'un modeste agriculteur. Celui qui allait écrire une page brillante de l'histoire de la pharmacie n'oublia jamais ses origines. Ne déclarait-il pas lui-même : « *J'ai conservé la marque indélébile, faite de timidité, d'entêtement, d'exactitude, de rigueur, de patriotisme farouche et ombrageux pour tout ce que je sers ou que je défends* ». Aussi, vouait-il à ses parents une véritable vénération¹.

Le jeune Frank fut élève de l'école primaire de Bagnols-sur-Cèze, puis du lycée de Toulon, ville dans laquelle l'un de ses oncles était titulaire d'une officine et président du Syndicat des pharmaciens du Var.

La guerre de 1914 - 1918 allait, comme pour beaucoup de jeunes gens de son âge, s'avérer une redoutable épreuve physique et morale. Mobilisé en 1917, il servit selon son choix dans l'artillerie de campagne. Il termina la guerre au grade d'aspirant.

En mai 1920, il était reçu à son baccalauréat.

Démobilisé la même année, il entreprit ses études de pharmacie à l'école de Marseille ; il fut donc appelé à les achever devant la faculté de Montpellier, ce qu'il fit en 1925.

Il compléta son cursus universitaire en soutenant brillamment en 1938 une thèse d'université sur le sujet suivant : « *Les eaux ferrugineuses des Maures et leurs rapports avec les gisements métallifères du Massif* ». Cette thèse a été dirigée par le Professeur Louis VIGNOLI dont il a été un ami fidèle.

Plus tard, alors que ses activités politiques amorçaient un repli, son esprit curieux le conduisit à s'intéresser au certificat de neurophysiologie et aux cours du Professeur LAGET à la faculté des Sciences de Paris (1960-61).

Comme le WHO'S WHO du 20^{ème} siècle nous y invite, on peut distinguer chez Frank ARNAL deux personnages également passionnés : l'homme politique et l'homme public, d'une part, le pharmacien, d'autre part.

¹ Nous devons à notre confrère M^{me} Marie-Josée AUGÉ-CAUMON le signalement d'un excellent ouvrage de 181 pages, rédigé par Bernard PALET et intitulé « *Vialas : de la lumière pour nos amis, du feu pour nos ennemis* », publié en 1999 chez C. LACOUR - Éditeur à Nîmes.

On y retrouve évoquée avec de nombreuses précisions l'activité de cette commune qui a atteint son apogée avec le développement de sa mine de plomb argentifère dans les années 1870-1880. Vialas qui avait compté jusqu'à 2 500 habitants n'en possédait plus que 450 environ au début du 21^{ème} siècle.

Les vialassains ont été particulièrement sensibles aux démarches entreprises, notamment par son maire, Frank ARNAL qui est inlassablement intervenu pour le maintien du cours complémentaire.

On trouvera, par ailleurs, des informations sur l'Église de Vialas et son Temple (512).

Les vialassains revendiquent également avec chaleur un certain Cyprien VIGNES décédé en 1908, qui est présenté comme « guérisseur », « sorcier », « rebouteux », « homme de foi ».

Le rôle joué par le maquis retient l'attention au titre des « années noires de l'Occupation ».

A l'heure présente, Vialas honore Patrick PAGÈS, propriétaire et chef de « Chantoiseau et de son Hostellerie », dont la réputation dépasse largement le cadre de la région.

L'homme politique et l'homme public

Au service de sa patrie, Frank ARNAL servit de nouveau en 1940 - cette fois en qualité de capitaine d'artillerie. Avec sa batterie de 75, il a été, notamment en juin 40, au feu face aux blindés allemands sur la Somme. Il s'est battu avec ses hommes jusqu'à l'extrême limite de ses forces. En juillet 1940, il était démobilisé en Dordogne, au terme d'une longue retraite.

A l'armistice imposé à la France, Frank ARNAL ne pouvait se rallier. A peine rendu à la vie civile, il fut de ceux qui répondirent sans hésiter à l'appel du 18 Juin ; dès octobre de la même année, il se mettait à la disposition des Forces françaises libres par l'intermédiaire du Réseau franco-polonais (F2). Il en devenait l'agent n° 416 sous le pseudonyme de Macie. Il fut également en liaison avec le réseau Combat. Les informations qu'il a recueillies sur l'état des défenses allemandes ont revêtu le plus grand intérêt. Frank ARNAL figure d'ailleurs en bonne place sur le Mémorial du débarquement au Mont Faron. On y découvre d'ailleurs son appareil photo qui constituait, en quelque sorte, son arme de guerre.

C'est ainsi que Frank ARNAL entra dans la clandestinité et dans le renseignement.

Le 30 octobre 1941, il était arrêté pour atteinte à la sûreté extérieure de l'État et intelligence avec une puissance étrangère. Incarcéré au Fort Saint-Nicolas à Marseille, il en a connu les cachots et y demeura jusqu'en avril 1942 où il bénéficia d'une opportune mise en liberté provisoire... Mûri par l'expérience, on ne devait plus le reprendre. Une confiance sur cette période bien pénible m'est restée en mémoire, à savoir le soulagement du détenu qu'il était lorsqu'il se vit enfin déféré devant un juge d'instruction, à la fois magistrat protecteur de sa personne et personnage en définitive plutôt débonnaire.

Sous les pseudonymes, notamment de DUQUENNE et de FRANKLIN, il intensifia son action et, en octobre 1943, il est devenu après avoir continué à rassembler divers groupements de résistants, le président du Comité départemental de libération du Var. A cette époque, il y eut une amitié exemplaire entre Frank ARNAL et une autre grande figure de la Résistance varoise dont il fut l'un des collaborateurs, à savoir SARRIE, à l'époque Secrétaire général de la sous-préfecture du Var et chef départemental du réseau Combat précité.

Le 6 septembre 1944, il devenait président de la délégation spéciale du Var pendant deux ans.

Le débarquement allié en Provence en août 1944 fut pour Frank ARNAL son « *Jour le plus long* ». Quelle fut bientôt sa joie d'entrer dans Toulon, enfin libéré, monté sur le premier char français. Ce n'est pas une blessure au bras (une de plus) qui pouvait ralentir son élan.

*

* *

La Libération permit au résistant de gagner une autre dimension - celle d'homme politique : certes, dès avant la guerre, Frank ARNAL s'était engagé dans la politique. Nourri des discours de JAURÈS, qu'il avait, adolescent, écouté à Carmaux lors des graves mouvements sociaux de l'époque, il avait par ailleurs acquis l'estime et l'amitié du Président Léon BLUM dont il fut longtemps le secrétaire.

A Toulon, il participa à la remise en état de la ville et aux travaux qui s'imposaient en raison de l'importance des dégâts dus tant à la lutte armée qu'aux bombardements aériens.

Membre des deux Assemblées constituantes, il fut élu député du Var en 1946 et le demeura jusqu'en 1958. Un temps, il siégea au Conseil général de son département (1945-1948).

A l'Assemblée Nationale, il se préoccupa plus spécialement des questions de défense nationale ; il appartenait d'ailleurs à la Commission de la défense qu'il vice-présida. Il présida d'autre part, pendant la guerre d'Indochine, deux commissions spéciales - celle de l'affaire dite « *des généraux* » et celle de l'affaire dite « *des piastres* ». Bien loin certes de la Pharmacie, il apprit beaucoup au Palais Bourbon - connaissance des hommes et art de présider, entre autres.

En 1957, le Président BOURGÈS-MONNOURY fit appel à Frank ARNAL pour entrer au Gouvernement en qualité de Secrétaire d'État aux Forces Armées Marine, fonction à laquelle il se consacra avec toute son énergie et sa hauteur de vue. Voici ce que, bien des années après, son directeur de cabinet, le conseiller d'État Georges MALEVILLE en a écrit :

« M. Frank ARNAL, nouveau secrétaire d'Etat à la Marine, me demanda de prendre la direction de son cabinet, ce que j'acceptai, ayant toujours été attiré par ce ministère. De plus, le ministre avait la réputation d'un homme courageux - ce qu'il avait prouvé dans la Résistance - intègre et d'une grande conscience, qualités que je pus bientôt apprécier ».

Et plus loin :

« M. Frank ARNAL était un travailleur matinal. Il avait fixé à 8h30 du matin la réunion du cabinet. Cette heure me convenait parfaitement. Commencée si tôt, notre tâche était terminée, le soir, à une heure raisonnable, ce qui permettait d'avoir une vie familiale normale, alors que, dans d'autres cabinets ministériels, c'était extrêmement difficile. De plus, le secrétaire d'Etat étant à son bureau très tôt, les amiraux et directeurs, tout le personnel suivait son exemple. Ils étaient tous là à la même heure que leur ministre. Il en résultait une remarquable coordination. Le courrier pouvait être expédié le jour même de sa signature, ce qui était exceptionnel dans l'administration française... ».

« L'état-major particulier du secrétaire d'Etat était dirigé par le contre-amiral JUBELIN avec lequel je m'entendais parfaitement. On travaillait avec rapidité et efficacité ».

« Cela ne dura que jusqu'au mois de novembre 1957. Ce temps fut mis à profit pour préparer le budget du Ministère pour l'année 1958 ».

On regrettera profondément qu'ayant quitté en 1958 l'arène politique, Frank ARNAL n'y retourna plus et, en particulier, qu'il ne lui fût plus donné d'exercer des responsabilités gouvernementales : il en avait pourtant l'étoffe et les mérites.

Il demeura fidèle au Général de GAULLE auquel il vota la confiance en 1958. Mais il dut démissionner de la SFIO. Quant au parti - l'union travailliste - dont il fut l'un des principaux promoteurs, il n'eut qu'une brève existence.

Il abandonna ainsi son siège au Palais Bourbon. Il trouva en revanche de légitimes satisfactions dans des responsabilités locales ou régionales - telles que la Mairie de Vialas (1964-1971) ou le Parc national des Cévennes au conseil d'administration duquel il siégea à compter de 1970. Il put ici encore faire la preuve de ses capacités et de son dynamisme. C'est à lui que Vialas doit sa maison de retraite, répondant aux aspirations de ses concitoyens du 3^{ème} âge.

Le pharmacien

Avant la guerre de 39-45, Frank ARNAL avait assumé des responsabilités syndicales, celles notamment de président du Syndicat des pharmaciens du Var dès 1938.

Convaincu de la mission sociale des pharmaciens d'officine, il accéda rapidement à ce poste local qui allait lui ouvrir d'autres horizons.

Ainsi, cela lui valut de défendre aux côtés de son confrère LAVIRE, Président de l'A.G. (Fédération des syndicats pharmaceutiques de France), les grandes lignes de ce qui allait devenir l'acte dit loi du 11 septembre 1941 validé en 1945 par le gouvernement provisoire de la République française. Appelé à plaider ce texte à Vichy devant le Secrétaire d'Etat à la Santé, Frank ARNAL eut la satisfaction d'être entendu avant d'entrer en résistance.

*
* *

En tant que pharmacien, les activités de Frank ARNAL sont à envisager sous divers aspects que l'on s'efforcera de résumer comme suit.

Tout d'abord, l'on distinguera le praticien. C'est essentiellement à la pharmacie d'officine qu'il s'est consacré. Conscient du caractère très absorbant de ses fonctions parlementaires et un temps gouvernementales, Frank ARNAL tira parti de la loi du 18 juillet 1948, pour exercer en société à responsabilité limitée, en s'adjoignant une associée de grande valeur - Simone GRACQ -, mais il eut la peine de la perdre après de nombreuses années de parfaite collaboration.

Par ailleurs, Frank ARNAL fut le pharmacien gérant du Centre Hélio-marin, Le Kermès, à Carqueiranne.

Il reste à évoquer une activité de fabricant quelque peu atypique : l'exploitation d'une spécialité - Le Roter, « *Comprimés pour le traitement des ulcères gastro-duodénaux et des troubles gastro-intestinaux* ».

Composition :

Sous-nitrate de bismuth	350 mg
Carbonate de magnésie...	400 mg
Bicarbonate de soude...	200 mg
Bourdaïne pulv...	25 mg
Calamus pulv. ...	25 mg
Stéarate de magnésie-talc-amidon :	q.s .p. 1 comprimé

La posologie : 6 comprimés par jour ; remboursé par la Sécurité sociale.

Son mode d'action : Roter réalisait une association médicamenteuse synergique très efficace dans le traitement des ulcères gastro-duodénaux et des troubles gastro-intestinaux. Le composant « Bismuth Roter » possédait une action élective sur les muqueuses gastro-duodénales par ses propriétés bio-électriques et sa fabrication spéciale.

Tels sont les éléments contenus dans le dictionnaire Vidal édition 1960.

Il faut savoir que Roter connaissait une vogue telle qu'il a été l'objet d'importations illicites, notamment avec le concours du personnel roulant de la SNCF entre l'Italie et la France. Fabriqué en Hollande par Pharmaceutische Fabriek-Roter Hilversum-Holland, Roter rentra dans le rang dès lors qu'il fut exploité sur le territoire français par les laboratoires Seprother S.A. (Toulon), dont le pharmacien responsable n'était autre que Frank ARNAL, d'abord en tant que président du Conseil d'administration, puis en tant qu'administrateur. Roter est par la suite disparu du marché avec le retrait des spécialités à base de sels de bismuth.

*
* *

On ne saurait présenter la carrière professionnelle de Frank ARNAL sans essayer de brosse dans leurs grandes lignes les relations qu'il a entretenues avec deux institutions qui ont pu bénéficier de ses qualités d'organisateur et de promoteur.

Au lendemain de la Libération, il œuvra en particulier pour la création d'un Ordre national des pharmaciens. Cet Ordre tint une très large place dans sa vie. Il eut la satisfaction d'avoir, en 1975, pu promouvoir la création de la Section G pour accueillir ses confrères biologistes. Ceci complétait opportunément les structures mises en place trente années plus tôt. En tant que successeur de Frank ARNAL, je suis persuadé qu'il aurait également lutté avec la même conviction pour la création de la Section H appelée à regrouper les pharmaciens des hôpitaux.

*
* *

Si Frank ARNAL fut membre du premier Conseil national, élu en décembre 1945, on doit son élection à l'intervention d'une autre grande figure de la profession : Pierre MARTINOT, tout nouveau président du Conseil central de la Section A. En effet, c'est lui qui a pressenti son confrère en même temps qu'il présentait un jeune parlementaire de grand talent, Noël BARROT - prématurément décédé en 1966.

Nommé Vice-Président du Conseil national en 1945, il accédait à la présidence en octobre 1946 à la suite de la disparition brutale du regretté doyen Damiens. Il allait conserver cette fonction jusqu'en 1954, date à laquelle lui succédait le Docteur Pierre ROLLAND, puis René GURGAND.

Il souhaitait en effet se consacrer plus largement à ses activités politiques. Mais le sort en décida autrement. De fait, en 1961 il fut « rappelé » à la présidence du Conseil national. Le docteur Pierre Fournier dans un hommage prononcé en juillet 1979 en l'honneur de Frank ARNAL, soulignait à juste titre le fait qu'il fallait un homme de sa stature et de son ascendant pour, tout à la fois, rétablir au sein de l'Institution, les rapports de confiance et le jeu normal de ses rouages, d'autant plus qu'il s'avérait nécessaire auprès du Ministère d'avoir « *un intermédiaire jouissant d'une indiscutable autorité morale* » ; Pierre FOURNIER ajoutait : « les espoirs qui étaient placés en (lui) ont été, bien entendu, remplis. Frank ARNAL avait su créer un climat en vue de régler des difficultés de parcours. Et le président Fournier concluait en ces termes : « *Votre rôle, devait en réalité, aller bien au-delà. Réélu à l'unanimité de 1963 à 1977, vous avez pu, en effet, donner la pleine mesure de vos talents. Alliant à un abord facile une grande ouverture d'esprit, autant qu'une loyauté à laquelle chacun se plait à rendre hommage, vous étiez à même de favoriser le dialogue avec vos interlocuteurs qui se sentaient de plain-pied avec vous autant que de réaliser un consensus autour de décisions toujours empreintes de clairvoyance, de réalisme et de compréhension* ».

De manière significative, Frank ARNAL après un accident vasculaire cérébral (en octobre 1978), exerça jusqu'au terme de son mandat, la conduite des affaires générales du Conseil national et de la présidence en arrêtant la conduite des affaires avec le concours précieux de son vice-président, le docteur Pierre FOURNIER et la collaboration de George VIALA au plan administratif.

En tant que Président du Conseil national, Frank ARNAL eut à connaître et à débattre au sein de l'Ordre comme à l'extérieur de celui-ci des multiples problèmes et de la mise au point des textes. Ainsi contribua-t-il largement à l'adoption du premier Code de déontologie (décret du 25 juin 1953) ; en revanche, c'est sous la présidence de Jean PARROT qu'aboutit en 1995 l'actuel Code de déontologie, lequel avait été initié par Frank ARNAL en 1970 répondant à la

demande qui lui avait été faite par Jean-Marcel JEANNENEY, ministre des Affaires sociales (il fallut donc 25 ans pour aboutir à la refonte).

*
* *

S'il est une instance qui a également pu apprécier les diligences de Frank ARNAL en sa faveur, c'est bien l'Académie nationale de Pharmacie. N'a-t-il pas soutenu la transformation de la Société de la pharmacie de Paris par un décret du 5 septembre 1946 en Académie de pharmacie ? De même, élu 175^{ème} Président, il occupa le fauteuil de PARMENTIER au titre de l'année 1977 : il se dépensa alors pour que l'Académie put acquérir le droit de porter l'appellation d'« *Académie nationale* ». Certaines oppositions - bien injustifiées, retardèrent il est vrai l'intervention du décret du 9 octobre 1979². Sur un autre plan, on mentionnera extraite des Annales pharmaceutiques françaises, janvier 1951, une publication originale de Frank ARNAL : « *La pharmacie traditionnelle au secours de la sécurité sociale* » - communication du 6 décembre 1950. Il tirait les enseignements suivants :

« Ainsi, après nous êtes efforcés de prouver qu'il était injuste et dangereux de dénoncer les frais pharmaceutiques comme responsables du déséquilibre financier de la Sécurité sociale ; après avoir montré le danger d'une politique de facilité en matière de délivrance des médicaments, facilité favorisant un accroissement ruineux des prestations ; après avoir affirmé solennellement notre volonté de tout mettre en œuvre pour défendre une des plus magnifiques conquêtes sociales de notre pays, nous n'hésitons pas, pour conclure, à assurer que la Pharmacie traditionnelle, si harmonieusement décentralisée, fière du long passé de dévouement de tous les instants mis au service du bien public de ses 15 000 praticiens, sur qui pèsent de lourdes responsabilités, trop méconnues et qui s'imposent les disciplines les plus rigoureuses, la Pharmacie traditionnelle, dis-je, est seule susceptible, si les pouvoirs publics savent lui faire confiance, d'éviter le gonflement démesuré des frais pharmaceutiques et par là même la ruine et la faillite de la Sécurité sociale ».

*
* *

Conscient de la nécessité de doter les pharmaciens non salariés d'une prise en charge de leur risque vieillesse, il fut le promoteur - au travers de quelles difficultés et de quels efforts de persuasion - de la création de la Caisse d'Assurance Vieillesse des Pharmaciens, laquelle est devenue au fil des ans et d'une présidence sans discontinuité, jusqu'en 1979, de Frank ARNAL, un organisme parfaitement géré et que beaucoup d'autres professions pourraient à juste titre nous envier. La notion de « classe d'option » s'est avérée un grand succès dont il faut créditer son promoteur.

*
* *

Durant une longue période, à dater de 1967, le Ministre chargé de la Santé a tenu à confier à Frank ARNAL la Vice-Présidence du Conseil supérieur de la Pharmacie, organe consultatif placé auprès du ministre précité. C'est ainsi que Jacques BARROT, Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale, déclarait : « *C'est bien parce que vous étiez l'homme de cette synthèse des intérêts en présence que les Ministres en charge de la Santé qui se sont succédés vous ont nommé au sein du Conseil supérieur de la pharmacie* ».

² Décret pris au rapport de M. BONNET, ministre de l'Intérieur, avec l'appui bienveillant, notamment de M^{me} Simone VEIL, ministre de la Santé.

C'est le même jugement que porta Monsieur Jacques CHIRAC, alors Premier Ministre, quand il remit à Frank ARNAL ses insignes de grand officier de l'Ordre national du Mérite en 1976 à l'Hôtel Matignon.

*
* *

L'on rappellera ici certaines autres distinctions dont Frank ARNAL a été l'objet :

- Commandeur de la Légion d'honneur (à titre militaire)
- Croix de Guerre 1914 - 1918 (une étoile)
- 1939 - 1945 (6 palmes, 3 étoiles)
- Rosette de la Résistance
- Commandeur de l'Ordre national de la Santé publique
- Officier de l'Empire britannique...

Au plan international, Frank ARNAL a joué un rôle que l'on ne peut ici qu'effleurer mais qui doit pour le moins être évoqué. Frank ARNAL en effet tenait à ce que la Pharmacie française soit placée au premier plan et soit citée en exemple pour la qualité de sa formation universitaire, l'unicité de son diplôme, son organisation et son caractère de profession libérale. D'ailleurs, la Fédération Internationale Pharmaceutique, dont il fut Vice-Président, s'inspira lors de la rédaction de son premier Code de déontologie du code français de l'époque.

Les mêmes observations peuvent être faites concernant la France face à la C.E.E. Frank ARNAL a accédé en son temps à la présidence du Groupement pharmaceutique de la Communauté européenne représentant la pharmacie auprès des instances communautaires.

*
* *

L'on ne saurait passer sous silence « *l'affrontement* » qui opposa un soir Frank ARNAL à Aristote ONASSIS, le célèbre armateur grec. Celui-ci désirait traiter à la « *meilleure table* » du LIDO un groupe d'invités. Or, cette table avait été promise au président du C.N.O.P. par son ami, le chef de cuisine du fameux établissement des Champs-Élysées. On imagine aisément les pressions qui s'exercèrent sur ce dernier. Finalement, force resta à l'ancien Secrétaire d'État à la Marine qui entendait dignement accueillir quelques collègues de la Royal Pharmaceutical Society of Great Britain.

CONCLUSION

Ces quelques pages consacrées à Frank ARNAL ont cherché à faire revivre un pharmacien aux dimensions nationales comme internationales exceptionnelles.

A l'issue de sa vie - le 26 juin 1985 - il nous quitta entouré de l'affection de tous et de l'estime particulière des autorités civiles et militaires (Marine nationale). Frank ARNAL avait formulé quelque temps auparavant une analyse de sa personnalité à l'intention d'un journaliste du Moniteur. Il disait proposant cette image de lui-même, « lapidaire » et « ensoleillée » :

- « Frank ARNAL - 30 octobre 1898 - un morceau des Cévennes camisardes ;
- 1940, à la montagne, un artilleur ;
- 1941, au Fort Saint-Nicolas, un interné de la Résistance ;
- 1944, le Maire de Toulon à la Libération ;

1957, le Secrétaire d'État à la Marine ;
1925-1980, dans la cité, un pharmacien d'officine ;
à la Villa Saint-Nicolas, un cuisinier ;
à la mer, un pêcheur à la palangrotte ;
quelquefois, un joueur de pétanque... pas toujours gagnant.
Et surtout, surtout votre ami... »

Certes, il eût été tentant de s'en tenir à cette analyse originale de Frank ARNAL. On y a renoncé même si cela pouvait paraître trahir sa volonté : on a préféré se limiter pour l'essentiel aux faits et gestes de Frank ARNAL au service de son pays comme de sa profession, sans recourir à des explications faisant intervenir tel et tel aspect « *méridional* » ou autres. C'est un pharmacien engagé dans l'exercice de son art comme au service de la France qu'on a présenté en souhaitant un accueil chaleureux dans la mémoire de ses concitoyens et de ses confrères.

*
* *

De quelques références...

- « *Hommage au Président ARNAL* », Bull. Ordre n° 230, févr. 1980, p. 152 et s.
 - « *A l'Hôtel Matignon* », Mon. des pharmacies, 29 mai 1976, n° 1229, p. 1711 et s.
 - « *Frank ARNAL* », Bull. Ordre n° 285, juin-juillet 1985, p. 549 et s.
 - « *Frank ARNAL* », « *La libre pharmacie* » n° 30, nov. 1946.
 - « *M. Frank ARNAL, Président honoraire du Conseil national* », Bull. Ordre n° 224, juillet août 1979.
 - « *Le 175^{ème} Président* », par PM, Mon. des pharmacies, 5 février 1977, n° 1261, p. 381.
 - JFC, « *Frank ARNAL* », le Mon. des pharmacies n° 1407, 13 févr. 1980, p. 503 et s.
 - Jean FLAHAUT, « *L'histoire de l'Académie* », Ann. Pharm. Fr., n° 4, août 2005, p. 250.
 - Jean PARROT, « *Les pharmaciens dans le monde* », Ann. Pharm. Fr., n° 4, août 2005, p. 259.
- Frank ARNAL n'aurait pu que souscrire aux perspectives ouvertes aux pharmaciens à l'échelle mondiale dans cet article de Jean PARROT.

Ce document a été réalisé par Georges VIALA, membre honoraire de l'Académie nationale de Pharmacie, ancien professeur des Universités, membre honoraire du Conseil national de l'Ordre des Pharmaciens avec une très modeste contribution de Jean PARROT, Président du Conseil national de l'Ordre des Pharmaciens.